



CDAS DU 27 Mars 2018

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 juin 2017
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 novembre 2017
- Présentation de la note d'orientations ministérielles pour l'action sociale 2018
- Crédits d'actions locales

La note d'orientations ministérielles nous a été présentée par M. ROUSSEAU nouveau Président du CDAS.

2 axes importants :

- L'amélioration de l'environnement professionnel et le lien avec la vie personnelle.
- L'aide aux personnels les plus fragiles.

Pour cela des moyens humains (500 personnes) et des moyens financiers (129 millions d'euros) affectés à la restauration, les vacances, le logement et les actions locales.

En 2017, une enquête auprès de 15 000 agents des ministères financiers fait ressortir un manque d'information sur les prestations auxquelles ils peuvent prétendre.

Plusieurs groupes de travail sont prévus cette année :

- Etude de la restauration sur les petites structures.
- Parentalité et aidants.
- Communication et valorisation de l'action sociale.
- Logements et dispositifs d'aides et prêts gérés par l'ALPAF.

M ROUSSEAU a rappelé le rôle des délégués qui doivent accompagner, informer et trouver des solutions adaptées aux besoins des agents et pensionnés (restauration, prestations etc).

La CGT a de nouveau fait part de ses inquiétudes sur le devenir de la restauration collective dans notre département.

Le Président nous informe que le sujet est à l'étude pour trouver des solutions appropriées.

CAL 2018

Le budget 2018 est sensiblement identique à celui de 2017.

31 616 € contre 31 866 € en 2017.

Suite aux diverses propositions de la délégation et des organisations syndicales au groupe de travail,

le conseil départemental a décidé les répartitions suivantes :

CAL MEDICO SOCIAL : 1 530 €

Consultations juridiques : séances mensuelles

Logement prioritaire :

Possibilité d'hébergement pour une période limitée, soit pour des nouveaux arrivants, soit pour des agents en difficultés (rupture familiale...)

AMITIÉS FINANCES : 100 €

RETRAITES : 3 000 €

Repas de fin d'année.

ARBRE DE NOËL : 16 390 €

Il se tiendra le 5 décembre 2018 à la salle des fêtes de St Pierre des Corps (spectacle, cadeaux, animation-goûter)

Comme l'an dernier, les enfants de 12, 13 et 14 ans bénéficieront d'un chèque cadeau.

CAL CULTURELS : 7 500 €

Sorties Puy du Fou actifs et retraités les 9 et 16 juin 2018.

CAL COINS REPAS : 500 €

Remplacement matériel.

AUTRES OPERATIONS :

En cours d'élaboration.

Pour la CGT :

Laura Sanchez, Sylvie Habault, Laurence Royer